



MINISTÈRE
CHARGÉ DES
TRANSPORTS

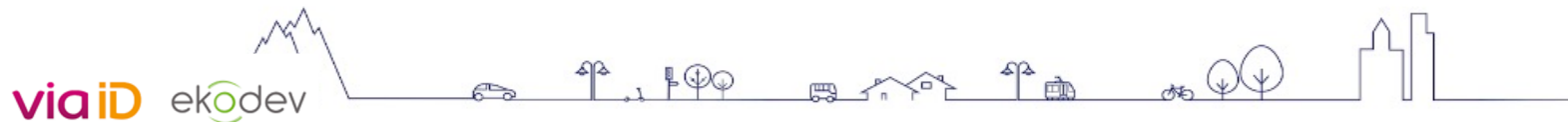
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre FORFAIT MOBILITÉS DURABLES



Baromètre Forfait Mobilités Durables

Présentation des résultats - Avril 2021



via iD ekodev



Présentation des résultats





Enquête quantitative en ligne

du 26 janvier au 22 février

1292 répondants réseau Via ID / Ekodev

1047 organisations



Enquête qualitative

entre le 1er et le 15 mars 2021

41 interviews

Profils de DRH et responsables RSE

Le panel étudié n'est donc pas représentatif au sens statistique du terme des employeurs français.

Au total, sur **1 292** répondants à l'enquête quantitative :

21 % rattachés au service RSE / Développement Durable

18 % rattachés à la Direction Générale

15 % rattachés au service RH

Au total, sur **1 047** organisations relevées :

73 % appartiennent au secteur privé

27 % appartiennent au secteur public

15 % ont une activité industrielle

16 % ont une activité de services aux entreprises

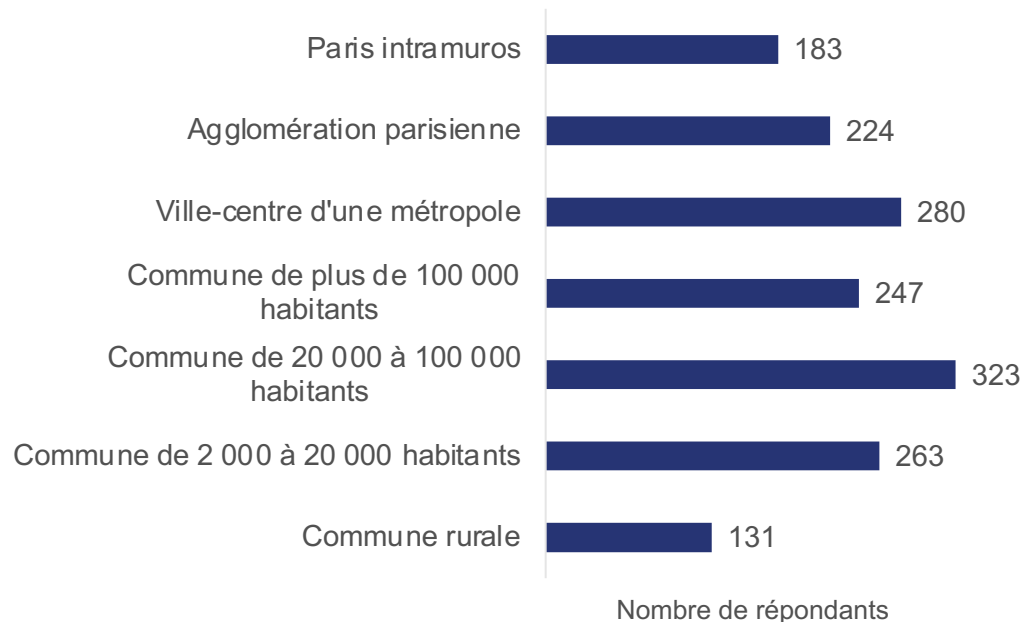
15 % appartiennent à la fonction publique territoriale

11 % appartiennent à la fonction publique d'Etat

1 % appartiennent à la fonction publique hospitalière

ZONES D'IMPLANTATION DU/DES SITE(S) DES ORGANISATIONS

(n=1 047)



CE QU'IL FAUT RETENIR

On peut constater que la répartition des organisations est équilibrée entre typologies de zones géographiques.

31 % déclarent avoir au moins 1 site implanté au sein d'une commune de 20 000 à 100 000 habitants.

27 % au sein d'une ville-centre d'une métropole et 25 % au sein d'une commune de 2 000 à 20 000 habitants.

41 ENTRETIENS REALISES :

Entre le 1^{er} et le 15 mars 2021

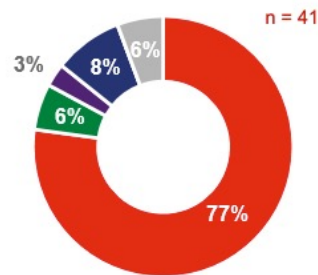
- Arp-Astrance
- Arval (BNP)
- Atos-bull
- CBP
- Conductix
- Dekra
- Dophin
- Ogic
- Orange Bank
- SAP
- BD
- GTA Supports
- Eur'Ohm
- RTE PACA
- IT LINK France
- L'Oréal
- ATOS
- SCOR
- Michelin
- Petzl
- Norauto
- Arte
- Bluemoov
- LCL
- Nepsen
- Lumiplan
- Meritor
- XPO Logistic
- RES Group
- SNCF
- Eau du Ponant
- DEAL Guadeloupe
- DDTM du Finistère
- Arpade
- Pôle Métropolitain du Genevois français
- L'Institut Paris Région
- Université de Nantes
- Université de Toulouse
- Université Grenoble Alpes
- Audencia

OBJECTIF :

Au travers d'un entretien d'une trentaine de minutes, ces échanges ont permis d'appréhender de manière qualitative l'appropriation du forfait mobilités durables par les employeurs. L'objectif principal était de faire ressortir les différents enjeux, contraintes et attentes des employeurs sur le déploiement de ce dispositif.

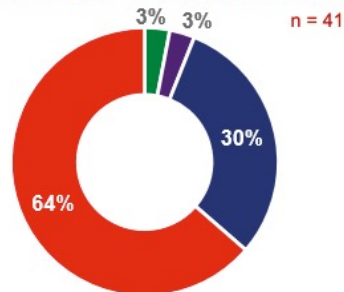
TYPOLOGIE DES 41 PERSONNES INTERVIEWÉES

STRUCTURES REPRÉSENTÉES



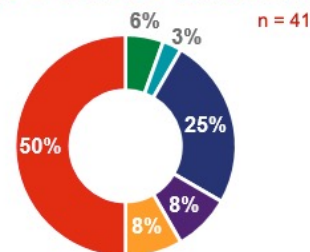
- Secteur privé (hors associatif)
- Secteur associatif
- Fonction publique territoriale
- Fonction publique d'Etat
- Autres

EFFECTIF DE LA STRUCTURE



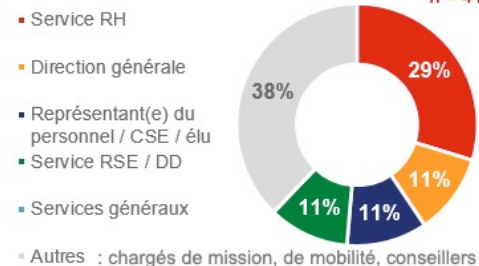
- 1 à 10 personnes
- 11 à 49 personnes
- 50 à 249 personnes
- 250 à 5 000 personnes

TYPOLOGIE DU TERRITOIRE



- Commune rurale
- Commune de 2 000 à 20 000 habitants
- Commune de 20 000 à 100 000 habitants
- Agglomération parisienne
- Paris intramuros
- Ville-centre d'une métropole

PROFILS REPRÉSENTÉS



■ Autres : chargés de mission, de mobilité, conseillers

Déploiement du FMD :
1/3 d'entre eux l'ont déployé, un autre tiers l'a validé mais pas déployé et un autre tiers ne l'a ni validé ni déployé.

CE QU'IL FAUT RETENIR

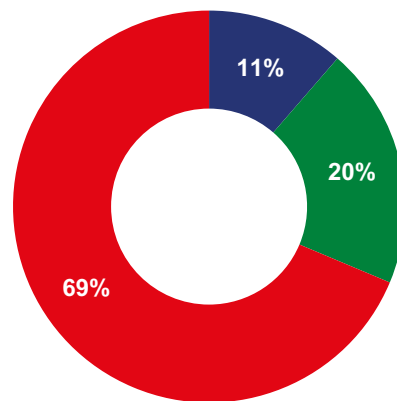
69% des répondants ont connaissance du FMD, un chiffre à relativiser au regard du réseau mobilisé pour l'enquête et de l'intérêt à répondre à une enquête si on ne connaît pas le sujet.

Il apparaît que les organisations ayant déployé le FMD ont pour la majorité également trouvé un **accord dans le cadre de leur NAO** (58 %). A l'inverse, seules 13 % des organisations ne l'ayant pas déployé ont trouvé un accord.

Enfin, 36 % des organisations ne l'ayant pas encore déployé l'envisagent. Pour les deux tiers, le FMD serait déployé au cours de l'année 2021.

VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE DÉPLOYÉ LE FMD ?

(n=1047)



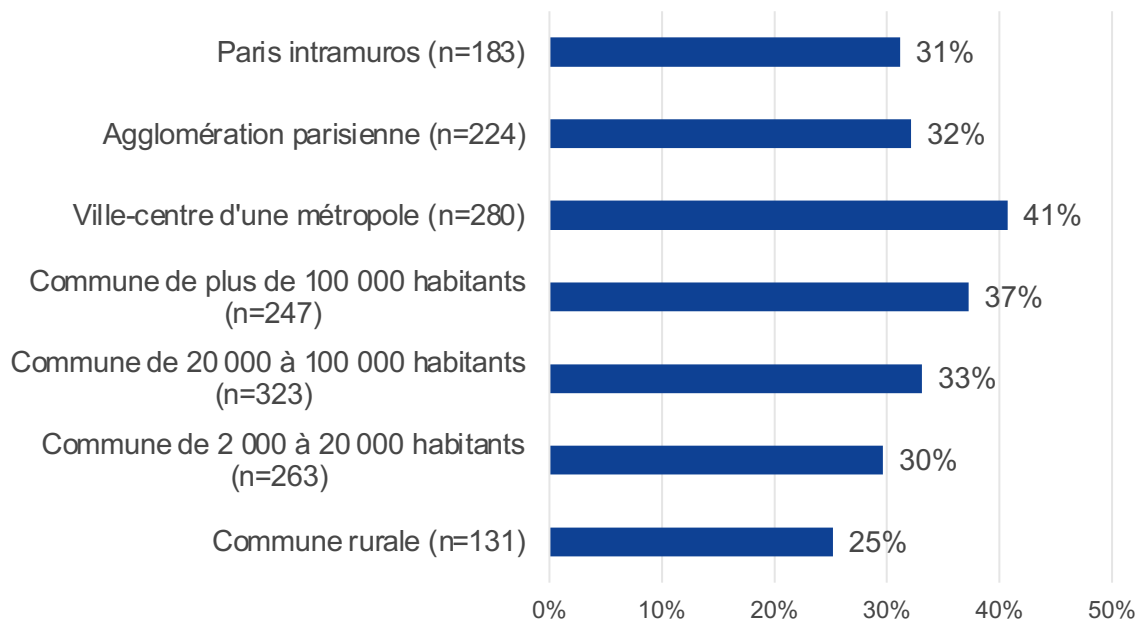
■ Non, il n'est pas déployé mais il est validé

■ Oui, il est déployé

■ Non, il n'est pas déployé

PART DES ORGANISATIONS AYANT DÉPLOYÉ OU VALIDÉ UN FMD SELON LA ZONE D'IMPLANTATION DE LEUR(S) SITE(S)

(n=1047)



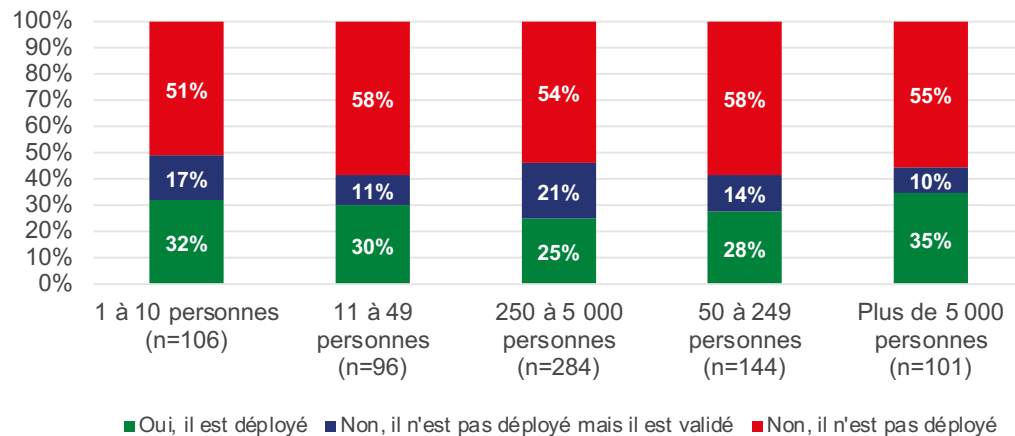
CE QU'IL FAUT RETENIR

On peut constater que le FMD est déployé ou validé de manière équilibrée dans les différentes typologies de zones d'implantation.

Ce sont les organisations implantées au sein d'une ville-centre d'une métropole qui ont le taux de déploiement le plus fort avec 41 %.

PART DES ORGANISATIONS AYANT DÉPLOYÉ OU VALIDÉ UN FMD SELON LA TAILLE DE L'ORGANISATION

Déploiement du FMD selon la taille de l'entreprise (n=731)



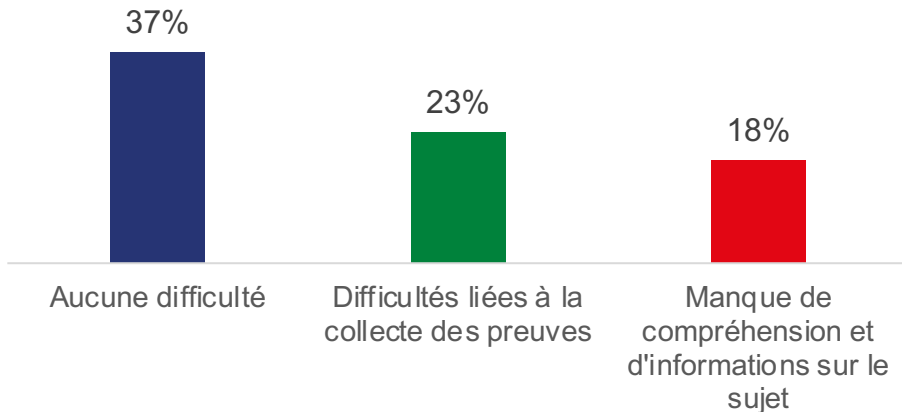
CE QU'IL FAUT RETENIR

Le Forfait Mobilités Durables est déployé ou validé de manière relativement équilibrée au sein des différentes tailles d'organisation.

DIFFICULTÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE ET FREINS AU DÉPLOIEMENT

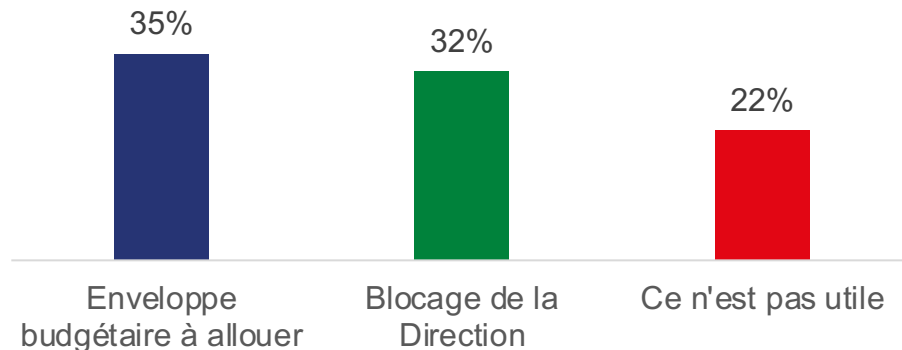
QUELLE(S) DIFFICULTÉ(S) ONT ÉTÉ RENCONTRÉE(S) LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DU FMD ?

(n=228)



POUR QUELLE(S) RAISON(S) N'EST-IL PAS SOUHAITÉ DE DÉPLOYER LE FMD AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION ?

(n=95)

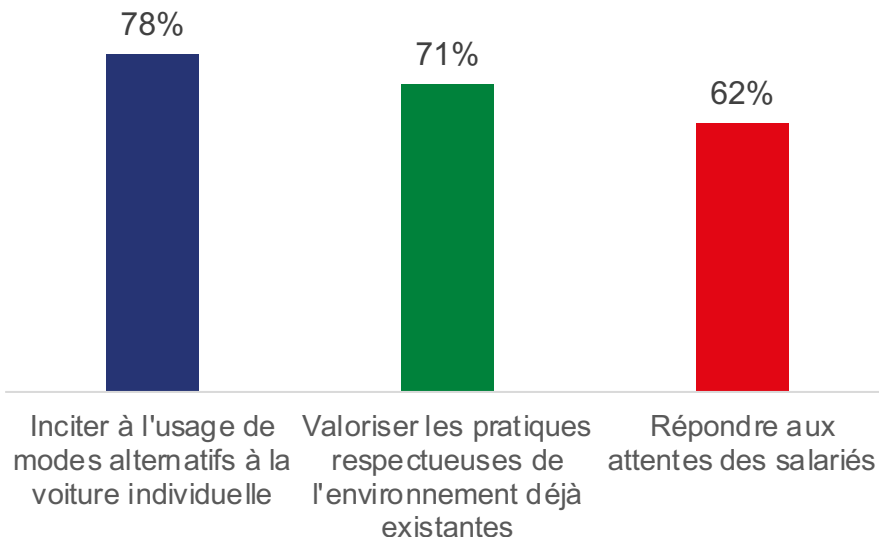


CE QU'IL FAUT RETENIR

Les difficultés rencontrées par les organisations lors du déploiement de leur FMD ne sont pas les mêmes que celles justifiant son non-déploiement. De plus, il apparaît que les organisations de moins de 5 000 personnes ne rencontrent pas, pour la plupart, de difficulté. Les organisations de plus de 5 000 personnes rencontrent principalement des difficultés liées à la collecte des preuves (35 %) et juridiques et législatives (29 %).

POUR QUELLE(S) RAISON(S) LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES A-T-IL ÉTÉ OU VA-T-IL ÊTRE DÉPLOYÉ AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION ?

(n=228)



CE QU'IL FAUT RETENIR

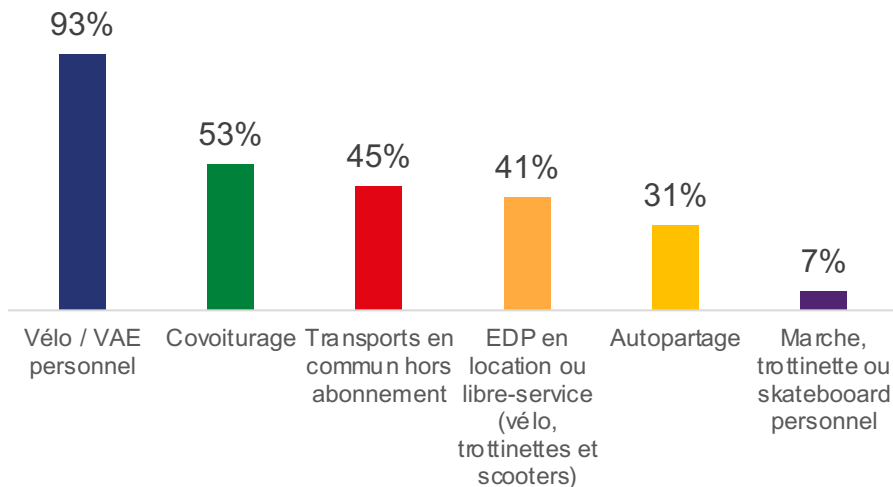
Les organisations sont principalement sensibles à l'aspect environnemental et l'impact des déplacements de leurs collaborateurs.

La motivation principale au déploiement du FMD pour les organisations l'ayant déjà mis en place ou validé est ***l'incitation à l'usage de modes alternatifs à la voiture individuelle*** (78 %). 71 % déclarent l'avoir déployé pour ***valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement déjà existantes***.

Tous secteurs, toutes activités et toutes zones confondus, l'incitation à l'usage de modes alternatifs à la voiture individuelle se positionne au sein du top 3 des motivations.

MODES DE TRANSPORT ÉLIGIBLES AU FMD DANS LES ORGANISATIONS DU SECTEUR PRIVÉ

(n=138)



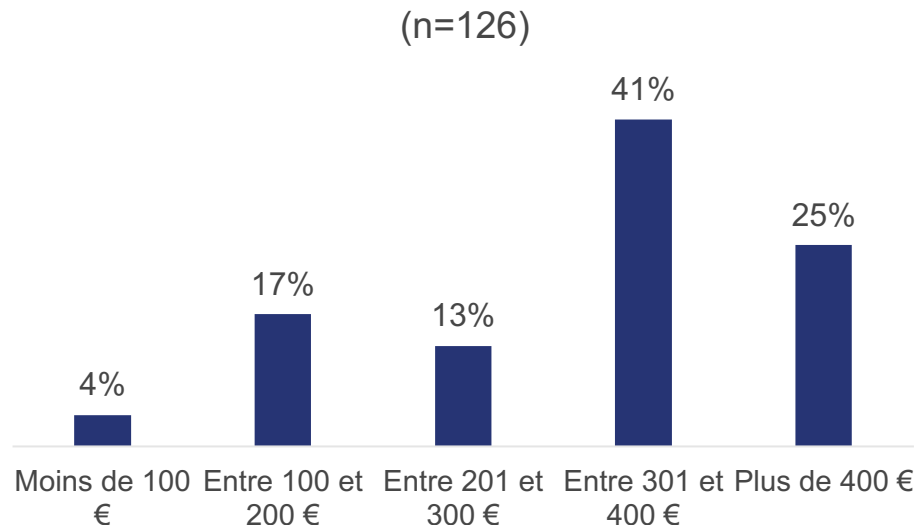
CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations du secteur privé ou associatif ayant déployé ou validé un FMD, 93 % l'ont ouvert au vélo mécanique ou vélo à assistance électrique personnel et 53 % au covoiturage. **Au total, 16,6% l'ont ouvert à l'ensemble des modes éligibles et exonérés.**

Il apparaît que dans les agglomérations peu denses, le vélo est cité comme mode éligible par **au moins 82 % des organisations privées.**

Enfin, la part des organisations privées citant le covoiturage comme mode éligible est plus faible en Ile-de-France avec 50 % en agglomération parisienne et 58 % à Paris intramuros contre **67 % en communes rurales.**

RÉPARTITION DES ORGANISATIONS DU SECTEUR PRIVÉ ET ASSOCIATIF PAR INTERVALLE DE MONTANT DU FMD



CE QU'IL FAUT RETENIR

Au sein du secteur privé et associatif, les montants moyen et médian sont de 400 €.

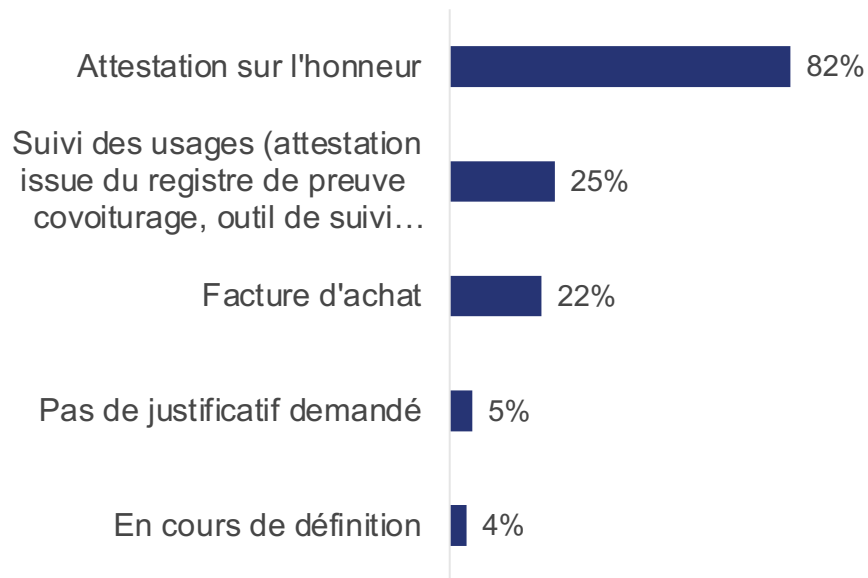
Enfin, il apparaît que les organisations ayant réalisé un Plan de Mobilité Employeur (PDME) ne sont pas plus ambitieuses que les autres sur ce point. Le montant versé par les organisations ayant réalisé un PDME il y a moins de 5 ans est de 354 € contre 390 € pour celles ne l'ayant ni réalisé, ni prévu de le faire.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Il apparaît que pour les organisations privées de **moins de 250 personnes**, le plafond moyen accordé est de 452 € et pour les organisations **privées de plus de 250 personnes** de 214 €.

QUEL(S) TYPE(S) DE JUSTIFICATIFS SONT DEMANDÉ(S) POUR EN BÉNÉFICIER ?

(n=223)



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations publiques et privées ayant déployé ou validé un FMD, une grande majorité (82 %) demandent comme justificatif une attestation sur l'honneur de la part de leurs collaborateurs.

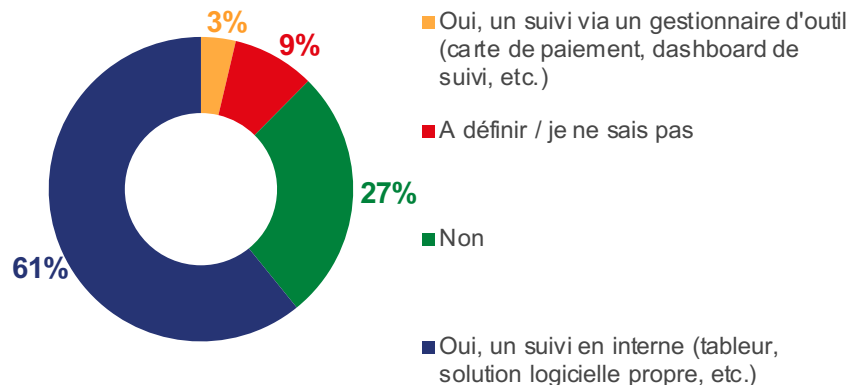
Ceci traduit d'une part un fort niveau de confiance des organisations envers leurs collaborateurs, et d'autre part d'un manque de connaissance sur les systèmes de collecte des preuves. Pour rappel, 23 % des organisations ayant déployé ou validé un FMD ont déclaré avoir rencontré des difficultés sur ce point.

Seuls, 33 % déclarent envisager l'usage du Titre Mobilité.

UN SUIVI DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES A-T-IL ÉTÉ MIS EN PLACE AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION ?

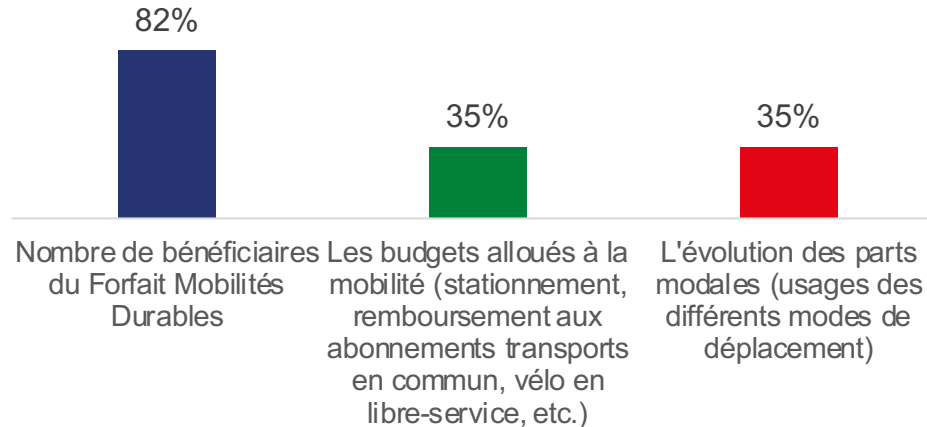
SUIVI AU SEIN DE L'ORGANISATION

(n=217)



TOP 3 DES INDICATEURS DE SUIVI MIS EN PLACE

(n=147)

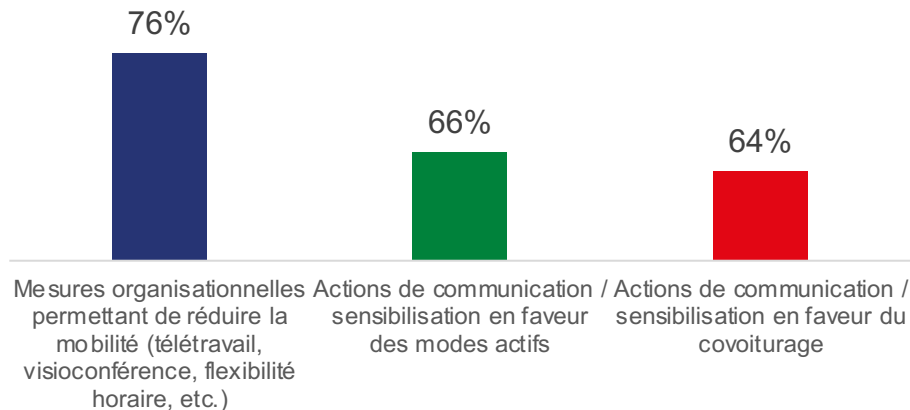


CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant déployé ou validé un FMD, une grande majorité (61 %) suit le FMD en interne, 27 % ne le suivent pas et 3 % passent par un gestionnaire d'outil. Le nombre de bénéficiaires est l'indicateur le plus suivi avec 82 % des organisations.

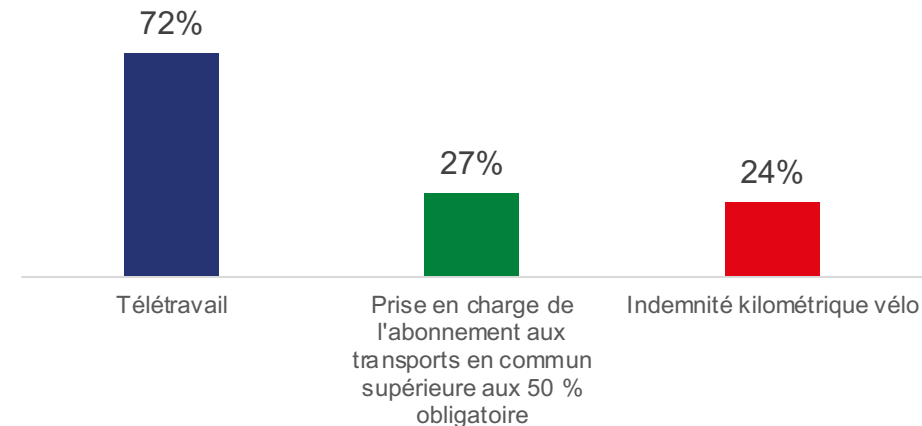
TOP 3 DES ACTIONS DÉPLOYÉES DANS LE CADRE D'UN PDME

(n=274)



TOP 3 DES ÉLÉMENTS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DES POLITIQUES MOBILITÉS

(n=663)



CE QU'IL FAUT RETENIR

Parmi les organisations ayant réalisé leur PDME, une grande majorité (76 %) ont mis en place des **mesures organisationnelles permettant de réduire la mobilité**. Ensuite, les organisations privilégient les actions de communication et de sensibilisation, nécessitant peu d'investissement, aux incitations financières ou à la mise à disposition d'équipements.

A retenir

- ✓ Un **contexte particulier.**

**RÉGLEMENTATION NOUVELLE
& CRISE SANITAIRE**

- ✓ Une **connaissance du FMD souvent superficielle**
et un **déploiement encore timide bien qu'encourageant.**

20%
DES ORGANISATIONS INTERROGÉES
L'ONT DÉPLOYÉ

- ✓ Le **vélo et le covoiturage comme principaux modes** plébiscités.

SEULS
16,6%
L'ONT OUVERT À TOUS
LES MODES ÉLIGIBLES

A retenir

✓ Le **vélo est plébiscité sur tous les types de territoires**, urbains comme ruraux.

✓ Le **plafond médian et moyen du FMD**

400€

DANS LE SECTEUR PRIVÉ

✓ Le **plafond moyen en fonction de l'effectif**

452€

POUR LES ORGANISATIONS PRIVEES DE - DE 250 PERSONNES

214€

POUR LES ORGANISATIONS PRIVEES DE + DE 250 PERSONNES

A retenir

- ✓ L'**allocation forfaitaire conditionnée à la pratique** pour le vélo personnel et le covoiturage plutôt que pour le remboursement de dépenses sur présentation de justificatifs.
- ✓ Les difficultés dans la mise en œuvre sont **croissantes avec la taille de l'organisation et en lien avec la collecte des preuves et les aspects juridiques.**
- ✓ Le FMD n'est pas encore perçu, ni utilisé, comme **un outil au service d'une politique de mobilité globale et ambitieuse** (les NAO non plus). Parfois les employeurs sont bloqués localement par des accords de groupe qui ne sont pas encore finalisés.
- ✓ De forts besoins d'**accompagnement, de formation et de communication** sur le FMD ont été révélés au travers du baromètre, notamment pour clarifier les modalités d'application du FMD.
- ✓ Les **solutions innovantes pour accompagner la mise en place du FMD** sont encore trop peu connues (carte de paiement mobilité par exemple).

82%

UTILISENT L'ATTESTATION
SUR L'HONNEUR

Questions/réponses



Contact :

Timothée QUELLARD
06 64 83 00 23
tquellard@ekodev.com

